



arc

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES  
PERSONNELLES DES CANDIDATS

---



## Sommaire

<b>1</b>	<b>Objet de la Charte.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Définitions .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Principes de protection des Données Personnelles appliqués par ARC .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Collecte et Traitement des Données Personnelles.....</b>	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Finalités et base juridique du Traitement .....</b>	<b>7</b>
<b>6</b>	<b>Destinataire et transmission des Données Personnelles .....</b>	<b>8</b>
<b>7</b>	<b>Vos Droits en tant que Candidat .....</b>	<b>8</b>
<b>8</b>	<b>Point de contact .....</b>	<b>9</b>
<b>9</b>	<b>Application et modification de la Charte.....</b>	<b>10</b>

## 1 Objet de la Charte

La présente charte sur la protection des Données Personnelles des Candidats (ci-après désignée « **Charte** »), vous présente une approche globale des règles et pratiques d'ARC en ce qui concerne la collecte, le traitement, l'utilisation, la modification, la révision, l'enregistrement, l'archivage, la divulgation et la suppression des Données Personnelles collectées par ARC dans le cadre de ses **activités de recrutement et d'embauche**.

Cette Charte décrit les mesures qu'ARC a mis en place pour être conforme aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement UE n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016 dit « **RGPD** » (ci-après collectivement désignés les « **Lois Applicables** »).

## 2 Définitions

Les définitions ci-dessous sont appliquées ci-avant et ci-après dans la Charte :

« **ARC** » désigne les entités suivantes :

<b>ARC France</b>	SAS immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 504313 032, dont le siège social est situé au 104 avenue du Général de Gaulle, 62510 ARQUES.
<b>ARC Holdings</b>	SAS immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 575 680 350, dont le siège est situé au 104 avenue du Général de Gaulle, 62510 ARQUES.
<b>ARC Tooling</b>	SAS immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 576 980 049, dont le siège social est situé Hameau de Petit Neufpré, rue de l' Industrie, 62120 AIRE-SUR-LA-LYS.
<b>ARC Packaging</b>	SARL immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 577 280 274, dont le siège social est situé avenue Bernard Chochoy, 62510 ARQUES.
<b>ARC Management &amp; Services</b>	SAS immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 834 257 081, dont le siège social est situé au 104 avenue du Général de Gaulle, 62510 ARQUES.
<b>ARC Web &amp; Retail</b>	SAS immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 483 855 227, dont le siège social est situé au 104 avenue du Général de Gaulle, 62510 ARQUES.
<b>ARC Distribution UK Limited</b>	Enregistrée sous le numéro 04506325, Terrace Road, Pinvin, Worcestershire, UK WR10 2DJ

<b>ARC Adriatica</b>	Société organisée et existant en vertu des lois italiennes, dont le siège social est situé à Osio Sotto (BG) - Via dell'Artigianato, 24046 Osio sotto BERGAME, Italie, inscrite à la Chambre de commerce sous le numéro BG-451363
----------------------	---

« **Candidat** » : désigne toute personne externe ou interne à ARC qui contacte une entité ARC ou qui est contactée par une entité ARC en vue de présenter sa candidature à tout poste au sein d'une entité ARC, pour un contrat de travail ou pour tout autre type de contrat assimilé, y compris pour un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, ainsi que pour un stage ;

« **Destinataire** » : désigne toute personne physique ou morale, toute autorité publique, tout service ou tout autre organisme qui reçoit communication des Données Personnelles ;

« **Données Personnelles** » : désigne toute information se rapportant à un Candidat identifié ou identifiable. Les Données Personnelles peuvent être, par exemple, les coordonnées des Candidats, leur matricule s'ils sont internes à ARC, leur poste, leur ancienneté, leur CV ou leur lettre de motivation ;

« **Finalité(s)** » : désigne l'objectif pour lequel est réalisé un Traitement de Données Personnelles. Dans le cadre de la présente Charte, les Finalités des Traitements des Données Personnelles sont mentionnées au paragraphe 5 ci-dessous ;

« **Responsable de traitement** » : désigne l'entité **ARC France**, dont le siège social se situe au 104 Avenue du Général de Gaulle, 62510 Arques, France, enregistrée au RCS de Boulogne-sur-Mer sous le numéro 504 313 032, qui définit la Finalité d'un Traitement de Données Personnelles et les moyens mis en œuvre pour réaliser ce Traitement ;

« **Sous-traitant** » : désigne toute entité autre que le Responsable de traitement qui traite des Données Personnelles pour le compte et sur les instructions du Responsable de traitement. Une entité ARC peut donc être un Sous-traitant d'ARC France. Sont également considérées comme Sous-traitants les entreprises fournissant des prestations informatiques ou de conseil au Responsable de traitement, par exemple en matière de recrutement, ou chargées de services relatifs à la gestion des ressources humaines pour le compte du Responsable de traitement ;

« **Traitement** » : toute opération (ou ensemble d'opérations) effectuée sur des Données Personnelles, par exemple la collecte, l'organisation, la conservation, la modification, l'utilisation, la transmission, la diffusion ou l'effacement de Données Personnelles ;

### 3 Principes de protection des Données Personnelles appliqués par ARC

Les Données Personnelles des Candidats sont traitées dans le respect des principes de protection des Données Personnelles présentés ci-dessous :

1. Licéité, loyauté et transparence des Traitements : les Données Personnelles des Candidats sont collectées et traitées sur la base d'une justification particulière. Aucun Traitement contraire aux principes de cette Charte et des Lois Applicables ne peut être réalisé. Une information claire, transparente et complète est fournie au Candidat sur les Traitements réalisés sur ses Données Personnelles par ARC ;
2. Limitation des Finalités : les Données Personnelles des Candidats sont toujours collectées et traitées pour des objectifs déterminés, et ce dès le début du Traitement ;
3. Minimisation des données : seules sont collectées les Données Personnelles des Candidats qui sont strictement nécessaires pour atteindre les Finalités pour lesquelles elles ont été collectées ;
4. Exactitude : les Données Personnelles des Candidats sont tenues à jour régulièrement. Toutes les mesures raisonnables sont mises en œuvre pour que les Données Personnelles inexactes soient rectifiées ou supprimées. Pour nous y aider, le Candidat doit informer ARC de tout changement le concernant ;
5. Limitation de la durée de conservation : Les Données Personnelles du Candidat ne sont conservées que pendant le temps nécessaire pour accomplir la Finalité pour laquelle ces Données Personnelles ont été collectées et pour toute durée requise ou permise selon les Lois Applicables. A moins que cela ne soit prévu par Les Lois Applicables et/ou avec son consentement, les Données Personnelles du Candidat ne doivent pas être conservées pendant une durée excédant deux (2) ans à la suite de son dernier contact avec ARC. Le Candidat a toujours l'opportunité de donner son consentement pour conserver ses Données Personnelles pendant une durée plus longue s'il souhaite qu'ARC lui suggère des postes à pourvoir similaires. Si la candidature est retenue, les Données Personnelles du Candidat seront intégrées dans son profil employé et dans son dossier Ressources Humaines ainsi que conservées par ARC jusqu'à la fin de son contrat de travail, avec certaines Données Personnelles archivées pour une durée plus longue telle que prévu par les Lois Applicables ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.
6. Sécurité : les Données Personnelles des Candidats sont conservées et traitées d'une manière garantissant leur sécurité et leur confidentialité. ARC s'engage à protéger les Données Personnelles du Candidat, en particulier contre le Traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle. Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en place pour protéger les systèmes d'information et les zones de conservation où vos Données Personnelles sont conservées. ARC impose à ses fournisseurs, par des garanties appropriées (en ce compris des moyens contractuels), d'avoir des standards similaires de protection lorsque ces derniers sont situés hors Union Européen ou ne disposent pas d'une réglementation locale adéquate.

## 4 Collecte et Traitement des Données Personnelles

Certaines Données Personnelles sont nécessaires pour l'examen des candidatures. Les Candidats en seront informés lors de la collecte par un astérisque (\*) ou par un moyen équivalent.

Les Données Personnelles qu'ARC est amené à collecter peuvent inclure notamment les catégories suivantes d'information :

- nom, prénom ;
- adresse personnelle ;
- numéro de téléphone ;
- adresse électronique ;
- identifiants de connexion ;
- CV ;
- diplômes ;
- lettres de motivation ;
- personnes vous recommandant (avec votre consentement) ;
- historique des emplois et de la formation ;
- numéro d'inscription à Pôle Emploi (le cas échéant) ;
- Extrait de casier judiciaire B3 (le cas échéant) ;
- Copie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (« RQTH » – le cas échéant) ;
- résultats d'évaluation ;
- vérification des expériences professionnelles précédentes (aux fins de conformité) ;
- date et lieu de naissance (si candidature retenue) ;
- numéro national d'identification, de passeport ou de carte d'identité, numéro de sécurité sociale (si candidature retenue) ;
- immigration, permis de travail et statut de résident (si applicable) ;
- statut familial et personnes à contacter en cas d'urgence (si candidature retenue) ;
- références bancaires (aux fins de gestion de la paie, si candidature retenue) ;
- photos (avec votre consentement).

ARC donne des chances égales à tous les Candidats à l'emploi, sans considération des catégories particulières de Données Personnelles ou de Données Personnelles sensibles (ex. : les données qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques, les données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle).

ARC ne collecte pas de données révélant les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques, la vie

sexuelle ou l'orientation sexuelle, à moins que le Candidat n'y consente et/ou que cela ne soit requis par la loi.

Lorsque les Données Personnelles du Candidat sont requises pour conclure un contrat de travail, il lui est demandé de fournir des Données Personnelles complémentaires. Si le Candidat décide de ne pas fournir ces Données Personnelles, ARC pourrait ne pas être en mesure d'entrer dans une relation de travail avec ce dernier.

La collecte, l'utilisation et le transfert des Données Personnelles peuvent être fait par des moyens automatisés, électroniques et/ou sur support papier. De manière générale, ARC ne prend pas de décision de recrutement ou d'embauche fondée exclusivement sur un Traitement automatisé, y compris le profilage. Si cela devait être le cas, ARC mettrait en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées en vue d'assurer un niveau de protection adéquat de vos Données Personnelles.

### **5 Finalités et base juridique du Traitement**

ARC collecte et traite les Données Personnelles du Candidat qui sont nécessaires aux Finalités de recrutement et d'embauche, depuis la création du profil Candidat et/ou de la candidature à un poste ou par le biais d'une agence de recrutement et d'embauche jusqu'à l'exécution du contrat de travail, si la candidature est retenue.

Les Traitements des Données Personnelles des Candidats permettent au Responsable de Traitement :

1. De gérer les candidatures, de mettre en œuvre et suivre les entretiens et le processus de sélection, de gérer les recommandations et références, d'évaluer les compétences pour le poste à pourvoir, de mettre en place le pré-recrutement et d'établir les promesses d'embauche et les contrats. Ces Finalités concernent l'activité par laquelle ARC attire talents et compétences nécessaires pour conduire et mettre en place sa stratégie tant industrielle que commerciale.

Ces Traitements sont basés sur le consentement des Candidats et sur les intérêts légitimes transparents poursuivis par ARC en tant que futur employeur.

À tout moment, les Candidats peuvent décider de retirer leur consentement pour ces Finalités. Toutefois ce retrait n'a pas de conséquences sur la validité des Traitements déjà réalisés avec le consentement des Candidats.

2. De gérer les accès aux locaux et les éventuels dispositifs de vidéosurveillance des locaux d'ARC.

Ces Traitements sont justifiés par l'intérêt légitime d'ARC, qui consiste à assurer la sécurité des biens et des personnes.

Dans ce cas, le Candidat a la possibilité de s'opposer au Traitement de ses Données Personnelles pour des raisons tenant à sa situation particulière (sauf à ce que le Responsable du traitement ne prouve qu'il existe des motifs légitimes et impérieux qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice).

### 6 Destinataire et transmission des Données Personnelles

ARC France a un intérêt légitime à transmettre les Données Personnelles du Candidat aux autres entités ARC, à des fins administratives internes de Ressources Humaines liées à l'emploi. Seules les Données Personnelles qui sont strictement nécessaires seront transférées.

En interne, l'accès à vos Données Personnelles est limité au département des Ressources Humaines, au département Sécurité/Sûreté du site (quand les entretiens se déroulent au sein des locaux d'ARC) et à tout autre département d'ARC ayant un strict besoin de connaître vos Données Personnelles pour répondre aux Finalités.

ARC peut aussi transmettre les Données Personnelles du Candidat à des partenaires de confiance, fournisseurs, cocontractants, Sous-traitants, tous autres tiers ou administrations dans la mesure strictement nécessaire au respect des intérêts légitimes d'ARC en matière de recrutement et d'embauche, des obligations légales et/ou pour l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande avant la conclusion d'un contrat de travail.

Il est possible que ces pays ne prévoient pas un niveau adéquat de protection des Données Personnelles comparable au niveau de protection de l'Union Européenne. Dans un tel cas, des garanties appropriées sont mises en place entre ARC et la partie tierce (ex. : telles que les Clauses Contractuelles Types de la Commission Européenne).

Seules les Données Personnelles qui sont strictement nécessaires à l'exécution de la mission du Sous-traitant agissant pour le compte uniquement sur les instructions du Responsable de traitement seront transférées et, si besoin, par des moyens de communication chiffrés.

### 7 Vos Droits en tant que Candidat

Le Candidat peut exercer ses droits à condition qu'ARC soit en mesure de l'identifier. La demande du Candidat doit être raisonnable, ce qui signifie qu'ARC peut refuser d'y donner suite lorsqu'elle est manifestement infondée ou excessive (ex. : caractère répétitif des demandes).

Sous réserve du paragraphe ci-dessus, vous trouverez ci-après le résumé de vos droits :

**Le droit d'accès :** Le Candidat peut obtenir des informations sur la nature, l'origine et l'usage des Données Personnelles qui le concerne. En cas de transmission de ses Données Personnelles à des



tiers, le Candidat peut également obtenir des informations concernant l'identité ou les catégories de Destinataires ;

**Le droit de rectification** : Le Candidat peut demander que des Données Personnelles inexactes ou incomplètes le concernant soient rectifiées ou complétées ;

**Le droit à l'effacement** : Le Candidat peut demander l'effacement de ses Données Personnelles, notamment si ces dernières ne sont plus nécessaires aux traitements effectués. Le Responsable de traitement devra procéder à l'effacement des Données Personnelles dans les meilleurs délais, sauf dans les cas prévus par la réglementation. Notamment, ARC doit refuser de donner suite à votre demande lorsque le Traitement de vos Données Personnelles est nécessaire (i) au respect d'une obligation légale ou (ii) à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

**Le droit à la limitation du traitement** : Le Candidat peut demander que ses Données Personnelles soient rendues temporairement inaccessibles afin de limiter leur Traitement futur dans les situations prévues par le RGPD, à savoir (i) si ARC a traité vos Données Personnelles de manière illicite mais vous ne souhaitez pas qu'elles soient effacées ou (ii) si ARC n'a plus besoin de vos Données Personnelles mais vous souhaitez qu'il les conserve afin de constater, exercer ou défendre des droits en justice.

Lorsque le Traitement a été limité, ARC peut utiliser lesdites Données Personnelles pour (i) la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ou (ii) la protection des droits d'autrui.

**Le droit d'opposition** : Le Candidat peut s'opposer à certains traitements de ses Données Personnelles pour des raisons tenant à sa situation particulière sauf s'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts, droits et libertés du Candidat ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;

**Le droit à la portabilité des Données Personnelles** : Le Candidat peut demander à recevoir communication des Données Personnelles qu'il a fournis au Responsable de traitement, dans un format informatique structuré et couramment utilisé. Ce droit à la portabilité ne peut s'exercer que lorsque le Traitement de Données Personnelles est opéré à la suite du consentement du Candidat.

Le Responsable de traitement s'engage à ce que l'examen d'une demande d'exercice d'un droit présentée par un Candidat soit effectué dans les délais prévus par le RGPD.

## 8 Point de contact

Si vous souhaitez exercer vos droits, si vous avez la moindre question à propos de cette Charte ou si vous pensez que vos Données Personnelles ne sont pas gérées conformément aux Lois Applicables



ou à cette Charte, vous pouvez contacter notre DPO en adressant un email à [dpo@arc-intl.com](mailto:dpo@arc-intl.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

ARC MANAGEMENT & SERVICES,  
Le Délégué à la protection des Données Personnelles,  
104 avenue du Général de Gaulle,  
62510 Arques

Lorsque vous nous contactez, ARC s'efforce de vous donner entière satisfaction concernant la protection de vos Données Personnelles. Néanmoins, si vous deviez rester insatisfait, vous pouvez également contacter toute autorité de contrôle compétente en matière de protection des données, telle que la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) en France.

### **9 Application et modification de la Charte**

La présente Charte est applicable à compter du 02/11/2023.

La Charte est également publiée sur le site internet <https://www.arc-intl.com/fr/>.

Elle pourra être mise à jour, notamment en cas d'évolution des Lois Applicables ou des Traitements opérés par ARC.